

**Procès-verbal** de la session **SPÉCIALE** tenue le **7 JUILLET 2017 à midi** à l'hôtel de ville, salle du conseil, sis au 15, rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON;	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX, greffière, directrice générale.

### **17,166 OUVERTURE DE LA SESSION**

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à midi.

### **17,167 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La greffière déclare qu'elle a signifié conformément à la loi l'avis de convocation pour cette séance spéciale.

### **17,168 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE 2016
6. TRÉSORERIE – Affectation de l'excédent de fonctionnement pour l'exercice financier 2016
7. RÉFECTION DES RUES CARON ET DES BOULEAUX – Adjudication du contrat
8. AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL
9. LEVÉE DE LA SESSION

### **17-132      RÉSOLUTION 17-132 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**17,169 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017**

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 3 juillet 2017.

**17-133** **RÉSOLUTION NO 17-133**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA**  
**SESSION ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017**

Sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 3 juillet 2017 tel que présenté.

**17,170 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**17,171 ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016**

*(Le conseiller Alain Ducharme arrive à 12 h 20.)*

Monsieur François Lemire, CPA auditeur et CA, présente les états financiers de l'exercice 2016.

**17-134** **RÉSOLUTION NO 17-134**  
**ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS**  
**ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR**  
**DE L'EXERCICE FINANCIER 2016**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 L'auditeur a déposé son rapport et les états financiers consolidés pour l'exercice financier 2016;
- 2 Il a fourni au conseil toutes les explications nécessaires;
- 3 Il y a lieu d'accepter ce rapport et d'en transmettre copie au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACCEPTATION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR ET DES ÉTATS FINANCIERS.** Le conseil municipal accepte le rapport de l'auditeur et les états financiers pour l'exercice financier 2016.
- 2- **COPIE.** Copies des états financiers seront expédiées le plus tôt possible au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**17,172 TRÉSORERIE – Affectation de l'excédent de fonctionnement pour l'exercice financier 2016**

**17-135** **RÉSOLUTION NO 17-135**  
**AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE**  
**FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE**  
**FINANCIER 2016**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville avait prévu des revenus d'investissement de 372 734 \$ au budget de l'exercice financier 2016;
- 2 La ville a fait des revenus d'investissement de 475 701 \$ pour 2016;
- 3 La ville avait prévu des dépenses d'investissement de 797 117 \$ au budget de l'exercice 2016;
- 4 La ville a fait, en 2016, des dépenses d'investissement de 693 658 \$;
- 5 Pour l'exercice 2016, la ville avait prévu affecter 424 383 \$ du budget de fonctionnement au budget d'investissement;
- 6 Afin d'arriver à l'équilibre, il y a lieu d'affecter un montant de 172 968 \$ de l'exercice de fonctionnement à l'exercice d'investissement pour 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AFFECTATION.** Le conseil municipal approuve l'affectation de 172 968 \$ de l'exercice de fonctionnement à l'exercice d'investissement pour l'année 2016.
- 2- **AFFECTATION.** Le conseil municipal approuve l'affectation de 112 000 \$ de l'excédent de fonctionnement affecté à l'exercice de fonctionnement pour l'année 2016.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à la trésorière et à M. François Lemire, CPA auditeur, CA.

**17,173 RÉFECTION DES RUES CARON ET DES BOULEAUX –  
Adjudication du contrat**

17-136

**RÉSOLUTION NO 17-136  
RÉFECTION DES RUES CARON ET DES BOULEAUX  
DRAINAGE ET VOIRIE  
CONTRAT À GROUPE GAGNÉ CONSTRUCTION INC.**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a lancé un appel d'offres pour la mise en place des conduites d'égout pluvial sur la rue Caron (entre les rues Picard et Comeau) et la réfection de la voirie sur les rues Caron (entre les rues Picard et Comeau) et des Bouleaux;
- 2 Le paiement pour ces travaux sera prélevé à même le programme de la taxe d'accise;
- 3 Une seule soumission a été déposée à la suite de cet appel d'offres par la firme Groupe Gagné Construction inc. et qu'elle est conforme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystal HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à conclure une entente avec Groupe Gagné Construction inc. pour la mise en place des conduites d'égout pluvial sur la rue Caron (entre les rues Picard et Comeau) et la réfection de la voirie sur les rues Caron (entre les rues Picard et Comeau) et des Bouleaux, le tout tel que prévu à l'appel d'offres no 17-01.

- 2- **DÉBUT DES TRAVAUX.** Les travaux sur la rue Caron pourront débuter dès réception du certificat d'autorisation émis par le MDDELCC.
- 3- **DÉPENSES.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS (595 295,00 \$)** taxes incluses pour les fins de la présente résolution.
- 4- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 5- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 6- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Groupe Gagné Construction inc.

### **17,174 AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL**

Les conseillers Luc Duval et Marie-Josée Pleau expliquent le projet pour l'aménagement du parc municipal.

#### **17-137 RÉSOLUTION NO 17-137 AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL ACHAT DE MOBILIER URBAIN**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville veut poursuivre l'aménagement de son parc municipal en y installant du mobilier urbain;
- 2 Des montants sont disponibles au budget pour ces achats ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter de Produits Re-Plast inc. du mobilier urbain pour le parc municipal.
- 2- **DÉPENSES.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (25 000,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

#### **17-138 RÉSOLUTION NO 17-138 PARC MUNICIPAL ACHAT ET INSTALLATION D'UN CHAUFFE-PISCINE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville met à la disposition de ses citoyens une piscine extérieure où elle dispense des cours de natation;
- 2 Il y a lieu que la ville fasse l'acquisition d'un chauffe-piscine pour améliorer la qualité des cours offerts et rendre la baignade plus agréable;

3 La firme Hamel Propane inc. a déposé une proposition intéressante pour la ville;

4 Des montants sont disponibles au budget pour cet achat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

1- **ACHAT ET INSTALLATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter et à faire installer par Hamel Propane inc. un chauffe-piscine, le tout tel que prévu à l'a soumission no 1002525, datée du 4 juillet 2017.

2- **DÉPENSES.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **TROIS MILLE QUARANTE-TROIS DOLLARS ET VINGT-SEPT CENTS (3 043,27 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.

3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

### **17,175 LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 13 h 15.

---

Micheline Pinard-Lampron  
Mairesse

---

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière

